



Contrat avec noos avec facturation, mais sans service...

Par [manaud67_old](#), le 29/07/2007 à 19:55

Depuis le 4 janvier nous avons souscrit à un abonnement internet et téléphone chez NOOS. D'abord nous n'avons pas eu le téléphone et devons donc payer l'abonnement NOOS + France Télécom, puis nous avons eu un numéro provisoire (erroné) après plusieurs appels surtaxés et des promesses verbales jamais tenues, nous avons eu un numéro provisoire durant 3 mois. Présent le numéro provisoire a disparu, nous avons un m[^]émé numéro NOOS et France Télécom, ce qui est anormal : nous devons nous connecter sur Noos pour téléphoner et sur France Télécom pour recevoir les appels. Les téléconseillers Noos donnent des réponses différentes, les e-mails nous disent de téléphoner et ils ne répondent pas aux recommandés. Quant à nous, nous payons un service non rendu et un abonnement à France Télécom qui aurait du être résilié par nous lors de la demande de portabilité (dont nous avons payé les frais alors qu'elle n'était pas efficace. Comment être dédommagés ?

Merci